

Communiqué de presse

À Toulouse, le 27 novembre 2023

Lancement du 4^{ème} Plan Régional Santé-Environnement (PRSE) en Occitanie

Depuis le 14 février dernier, l'État, l'Agence régionale de Santé (ARS) d'Occitanie et la Région Occitanie se mobilisent pour co-construire la feuille de route stratégique 2023 - 2028 visant à promouvoir un environnement favorable à la santé des citoyens, des animaux, et de l'ensemble des écosystèmes. Il s'agit d'un travail concerté réalisé en lien avec les collectivités, associations, professionnels de la santé, de l'éducation, de la recherche et des représentants du monde économique. Ce plan, élaboré à partir des attentes des occitans, a été signé le 24 novembre 2023 par l'État, l'Agence régionale de santé d'Occitanie et la Région Occitanie.

À cette occasion, l'ensemble des membres du groupe régional santé-environnement (GRSE), instance chargée de la définition des objectifs du plan (associations, entreprises, syndicats, acteurs institutionnels, professionnels de santé, élus, contrats locaux de santé, etc.), se sont réunis au cours d'une journée à Carcassonne afin de réfléchir collectivement à ses modalités de mise en œuvre, en échangeant au cours d'ateliers de travail thématiques.

Un plan régional santé-environnement ambitieux et une forte mobilisation des acteurs

Les impacts de l'environnement sur la santé et des activités humaines sur l'environnement sont directement visibles dans notre région. Les périodes de sécheresse et de canicule, les épisodes de pollution de l'air en particules fines, avec des conséquences sur la population comme sur la biodiversité, en constituent des exemples probants.

Les citoyens ont des attentes de plus en plus fortes sur ces sujets : changement climatique, perturbateurs endocriniens, qualité de l'air extérieur, pesticides, qualité de l'eau du robinet, etc. Les enjeux régionaux sont nombreux.

Pour répondre aux préoccupations grandissantes des occitans, l'État et l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), en lien avec la Région Occitanie, ont animé les travaux d'élaboration de la quatrième génération du Plan régional santé-environnement qui constitue la feuille de route pour les cinq prochaines années. La phase de conception, initiée en février 2023, a rassemblé près de 125 acteurs de la santé-environnement (agences et services de l'État, collectivités, associations, professionnels de la santé, de l'éducation, de la recherche, entreprises, etc.) répartis en 4 groupes de travail. Ensemble, et à partir des attentes de la population occitane recueillies à l'été 2022 lors d'une consultation citoyenne, ils ont défini, dans la continuité du précédent plan, des objectifs et des mesures relevant des axes suivants :

- informer, former et éduquer à la santé-environnement ;
- promouvoir un urbanisme, un aménagement du territoire et des mobilités favorables à la santé ;
- prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux extérieurs, dans le respect des écosystèmes et de la biodiversité ;
- prévenir et limiter les risques sanitaires liés aux milieux intérieurs.

Ce plan, désormais signé par l'ensemble des partenaires, déploie une nouvelle approche de la santé-environnement qui intègre le concept « une seule santé » - selon lequel les relations entre la santé humaine, celle des animaux domestiques et sauvages, et celle de l'environnement et des écosystèmes sont intimement liées. Par ailleurs, le changement climatique, la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et la volonté d'ancrage dans les territoires sont au cœur des préoccupations.

Le document du plan régional santé-environnement 4 sera disponible prochainement sur l'ensemble des sites internet des acteurs signataires.

La mise en œuvre d'actions concrètes prévue début 2024

Les membres du GRSE ont identifié 10 objectifs prioritaires pour œuvrer dans la région en matière de santé-environnement. Ces objectifs sont déclinés en 28 mesures opérationnelles, dont la mise en œuvre sera assurée par tous les acteurs du territoire souhaitant y contribuer : professionnels de santé, établissements scolaires, collectivités, entreprises, associations... Pour ce faire, ils pourront être soutenus financièrement dans le cadre d'un appel à projet qui sera publié fin 2023 par l'État et l'Agence régionale de santé.

Contacts presse

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Agence Régionale de Santé Occitanie

Vincent DROCHON
06 31 55 11 77

Sébastien PAGEAU
06 82 80 79 65

Anne CIANFARANI
07 60 37 01 19

Région Occitanie

Yoann LE-TEMPLIER
06 38 30 70 83
yoann.letemplier@laregion.fr